North Bay Parry Sound District Health Unit
Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound

Dossier de vaccination – enfants fréquentant un centre de garde

☐ Évaluation initiale ☐ Mise à jour de l'information

En vertu du règlement 137/15 de la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance*, les exploitants de centres de garde doivent s'assurer que tous les bébés et les enfants qui fréquentent le centre de garde sont adéquatement immunisés selon les recommandations du médecin hygiéniste local. Ils doivent aussi s'assurer que les parents qui choisissent de ne pas faire vacciner leur enfant ont obtenu par écrit une exemption médicale ou une déclaration sous serment en guise d'explication (lorsque cet enfant commencera l'école, il faudra soumettre d'autres renseignements selon la *Loi sur l'immunisation des élèves*).

Remplissez **au complet la section 1** ci-dessous et **joignez à ce formulaire une copie du dossier de vaccination de votre enfant** (en vous assurant que son nom, sa date de naissance et le numéro de sa carte Santé paraissent sur toutes les pages). Une copie de cette information sera acheminée au programme de vaccination du Bureau de santé pour la base de données.

Sachez que le Bureau de santé **ne** traitera **pas** les formulaires d'inscription incomplets. Ceux-ci seront retournés au centre de garde et il faudra nous envoyer un nouveau formulaire aux fins d'évaluation. Le Bureau de santé ne conservera pas une copie des formulaires incomplets. Afin de satisfaire aux exigences de la *Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance* concernant l'état immunitaire des enfants qui fréquentent un centre de garde agréé, le Bureau de santé évaluera l'état immunitaire de votre enfant, remplira la section 2 du présent formulaire et renverra celui-ci au centre de garde. **Le personnel du Bureau de santé évaluera les formulaires d'inscription dûment remplis dans un délai de 5 jours ouvrables.**

Chaque année, votre centre de garde enverra au Bureau de santé une liste de tous les enfants dont il s'occupe. Le Bureau de santé évaluera le dossier de vaccination de chaque enfant pour s'assurer qu'il est à jour. Si votre enfant doit encore recevoir certains vaccins, le Bureau de santé vous enverra une lettre pour vous indiquer les vaccins qui manquent et avisera votre centre de garde que la vaccination de votre enfant n'est pas à jour (sans nommer les vaccins requis).

Il y a 3 façons de nous envoyer ce formulaire ainsi que le dossier de vaccination complet de votre enfant :

1. Par la poste ou en personne : Programme des maladies pouvant être prévenues par la vaccination
   Bureau de santé du district de North Bay – Parry Sound
   345, rue Oak ouest, North Bay (Ontario) P1B 2T2
2. Par télécopieur : 705 474-9399
3. Par courriel (formulaire numérisé) : vpd@healthunit.ca

SECTION 1

Date :_____ Nom du centre de garde : _____

Nom de l'enfant :_____ Date de naissance :_____ Sexe : ☐M ☐F
Prénom Nom(s) de famille AAAA/MM/JJ

Adresse :_____ C.P._____ R.R._____ Empl._____ App._____

Ville : _____ Province : _____ Code postal :_____

Nom(s) du/des parent(s) ou tuteur(s) _____

N^os de tél. : à domicile _____ au travail _____ cell. _____

Numéro de la carte Santé de l'enfant :_____

SECTION 2 – Réservée à l'usage du Bureau de santé

☐ Dossier de vaccination à jour ☐ Dossier de vaccination **NON** à jour ☐ Document requis en dossier
Prochaine vaccination : ☐ 12 mois ☐ 15 mois ☐ 18 mois ☐ 4 à 6 ans ☐ autre _____

Signature de l'infirmière _____ Date et heure _____
AAAA/MM/JJ

En vigueur à partir de janvier 2018